

17 septembre 2015

**Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur,
et de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris**

801 migrants supplémentaires ont été mis à l'abri à Paris

Ce matin, l'OFPRA, les services de la Ville de Paris et du ministère de l'Intérieur, ainsi que les associations qui accompagnent les migrants, ont conduit une opération de mise à l'abri humanitaire, sur deux sites dans les 13^e et 18^e arrondissements de Paris. Elle a permis la prise en charge de 801 migrants et la résorption complète des campements où ils se trouvaient.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, se sont engagés à une résorption et à la prévention de l'installation de campements à Paris et en Île-de-France, par la mise à l'abri et la bonne orientation des migrants, pour lesquels la rue ne saurait être un refuge.

Ce matin, une délégation de médiateurs et de travailleurs sociaux – composée de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), des associations qui œuvrent auprès des migrants, de la Ville de Paris, et la préfecture de Paris et de la région Ile-de-France – a mené une nouvelle opération de mise à l'abri des migrants, d'une ampleur inédite, avec l'appui des effectifs de la Préfecture de Police.

Elle portait, au même moment, sur deux sites de la capitale : le campement installé près de la gare d'Austerlitz, dans le 13^e arrondissement, et celui présent aux abords de la Mairie du 18^e arrondissement.

Cette opération a fait l'objet d'une préparation minutieuse, associant toutes les parties prenantes : ces derniers jours, un diagnostic social suivi d'un recensement des personnes concernées a été effectué par la Ville de Paris et les associations ; la Préfecture de Paris et de

la Région Ile-de-France a ensuite mobilisé les hébergements d'urgence nécessaires, au plus près des besoins.

A 6h aujourd'hui, les médiateurs et les travailleurs sociaux, accompagnés d'interprètes, sont allés à la rencontre des migrants. Après une phase de réveil dans le calme, chacun s'est vu proposer un hébergement d'urgence d'un mois minimum, dans un centre ouvert par la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France et géré par une association reconnue pour son expérience dans ce domaine. Une fiche d'information, traduite en anglais et en arabe, a été distribuée, précisant les conditions de cet accueil.

Tous les migrants présents ont accepté cette proposition, soit un total de 395 personnes dans le 18e arrondissement et de 406 personnes dans le 13e arrondissement. Ils ont ensuite été accompagnés en car jusqu'à leur lieu d'hébergement. L'ensemble de l'opération s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Les centres d'hébergement, localisés à Paris et en Ile-de-France, garantissent une prise en charge respectueuse de la dignité humaine et des prestations de qualité : repas, douches et sanitaires, assistance médicale si nécessaire.

Dans les 48 heures suivant leur arrivée dans ces lieux, les personnes hébergées bénéficieront d'un entretien individualisé avec un agent de l'OFII, au cours duquel la procédure d'asile leur sera expliquée. Une équipe spécialisée (GIP « Habitat et Interventions sociales ») assurera le suivi individuel de chacun et l'accompagnement des démarches dans la durée.

Une fois le dépôt de la demande d'asile effectué, la personne concernée sera orientée vers un Centre d'hébergement pour demandeur d'asile (CADA), qui permettra la continuité de la prise en charge le temps de l'instruction de son dossier. Si la demande d'asile est acceptée, les dispositifs d'insertion prendront ensuite le relais.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, remercient les services de l'Etat, de la Ville de Paris et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette opération. Leur professionnalisme, leur sens du dialogue et leur humanisme ont une fois encore permis une sortie par le haut de cette situation difficile.

Il s'agit de la septième opération de mise à l'abri humanitaire conduite à Paris depuis le 2 juin dernier. Au total, plus de 2 200 migrants présents sur le territoire parisien ont ainsi été hébergés dans le cadre des dispositifs de l'Etat, outre l'hébergement au fil de l'eau des publics vulnérables - mineurs, femmes isolées avec enfants - assuré par la Ville de Paris.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris réaffirment leur détermination et leur complet investissement dans la mise à l'abri des migrants jetés sur les

routes de l'exode par les persécutions dont ils sont victimes dans leurs pays. C'est un devoir de solidarité, une exigence sanitaire et humanitaire, et un enjeu d'ordre public.

Le plan présenté par le Gouvernement le 17 juin prévoit la création de 11 000 places d'hébergement supplémentaires pour être en mesure de proposer un accueil digne et adapté. Il prévoit aussi de réduire les délais de traitement des démarches administratives, et ainsi de fluidifier les parcours d'insertion. La Ville de Paris soutient activement sa mise en œuvre, notamment par la mobilisation de son foncier disponible.

Le Premier ministre Manuel Valls a par ailleurs annoncé mercredi que l'Etat mobilisera 279 millions d'euros supplémentaires pour l'accueil des réfugiés d'ici à la fin de 2016. Cet effort s'accompagnera de 250 millions d'euros de crédits supplémentaires dédiés à l'hébergement d'urgence et à la veille sociale, afin que la nécessaire solidarité à l'égard des réfugiés n'impacte pas les dispositifs en faveur de celles et ceux de nos concitoyens qui ont besoin d'être aidés.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53

Service de presse d'Anne HIDALGO : Matthieu LAMARRE, 06 65 24 78 99